

PRÉCIEUX TÉMOIGNAGE D'UN ANGLAIS

En 1932, un éditeur de langue anglaise¹ lançait sur le marché littéraire: « *CANADIEN—A Study of the French Canadians* » by Wilfrid Bovey²

On a remarqué que le titre principal est écrit en français. C'est là une attention délicate de la part de l'auteur qui, dès le début de son œuvre, veut faire comprendre qu'au Canada il y a des Canadiens d'expression française et des Canadiens d'expression anglaise.

J'ignore quelle fut l'impression créée chez les anglophones du pays et d'ailleurs, par la lecture de ce volume, mais je sais qu'il nous est des plus sympathiques.³ Il couvre un terrain considérable, relativement à ce que nous fîmes, ce que nous sommes et, dans bien des cas, ce que l'avenir nous réserve en fonction des jalons que nous avons plantés et des luttes que nos pères ont livrées.

En 1935, une traduction française de *Canadien* était entreprise par le R. P. Guillaume Lavallée, o.f.m., qui déclarait dans son « Avertissement au Lecteur »: qu'« Aucun Canadien français n'a le droit d'ignorer cet ouvrage qui vaut tous les efforts qu'il a coûtés. »

Bien que le travail, composé de dix-huit chapitres, soit assez considérable, l'auteur ne prétend pas avoir épuisé la matière et il signale lui-même quelques sujets qui auraient pu en faire partie, mais qu'il a cru devoir passer sous silence. De plus, « En second lieu, je ne me suis pas efforcé de faire de la critique », avoue bien franchement M. Wilfrid Bovey. Enfin, l'auteur sollicite l'indulgence du peuple dont il a tenté de décrire la mentalité. Le traducteur de ce volume déclarait encore ce qui suit: « On serait presque tenté de

1. J. M. Dent & Sons Ltd., London-Toronto-Vancouver.

2. In-8; pp. 325.

3. J'ajoute toutefois une chose: c'est que la vente de l'édition anglaise de *Canadien* et de *The French-Canadians To-Day* n'a pas été aussi abondante que désirée. L'auteur en a abandonné la royauté entière au fonds destiné à l'achat d'avions de chasse (Spitfire), à Londres, Ang.

dire que M. Bovey décrit ce qui devrait exister et non ce qui existe en réalité, tant sa sollicitude est sincère et prévoyante. »

C'est sans doute cette observation, suivie de plusieurs autres du genre de la part de ses compatriotes, qui a amené M. Wilfrid Bovey à reprendre son travail à pied d'œuvre, quelques années plus tard, afin de développer certains points, de donner des preuves de ses avancées dans plusieurs cas, comme aussi d'ajouter certains tableaux qui ne faisaient pas partie de *Canadien*. Au dernier, il a donné le titre de *The French Canadians To-Day*¹. D'un format plus grand que le premier, celui-ci contient une centaine de pages de plus.

La traduction en a été faite par M. Jean-Jacques Lefebvre, secrétaire de la Société Historique de Montréal, qui s'est acquitté de sa tâche avec une science fort remarquable. En effet, on ne dirait pas, en lisant ce volume, qu'il a été tout d'abord conçu en langue anglaise. Ce qui fait mentir, une fois de plus, cette boutade bien connue de lord Chesterfield: « Everything suffers from translation... except a Bishop. » Je le répète, *Les Canadiens-Français d'aujourd'hui*²—ou *Le Sort d'un Peuple*—ne constitue qu'une amplification qui méritait d'être entreprise et dont l'esprit ne s'éloigne pas du premier jet.

Le travail de M. Wilfrid Bovey a-t-il eu, chez nous, la répercussion qu'il était en droit d'avoir, vu qu'il est le résultat de plusieurs années d'études, de recherches, d'observations et de contacts avec nos compatriotes de toutes les classes, du paysan au lettré, afin de les bien comprendre et de les analyser judicieusement? Le lt.-col. Bovey a non seulement parcouru des centaines de volumes sur notre histoire, au Canada et aux États-Unis, mais il s'est tenu au courant de tous les mouvements modernes et de toutes les idées qui ont fait le sujet de discussions soit à la tribune, dans les revues, ou dans les journaux. Rien de ce qui nous touche de près, soit dans l'histoire du passé ou dans celle qui s'écrit tous les jours, ne lui a échappé.

1. Éditeur: J. M. Dent & Sons (Canada) Ltd.,—Toronto, 1938. En vente dans les librairies bien pourvues. L'édition anglaise reliée et illustrée: \$1.50; l'édition française, brochée et non illustrée: \$2.00.

2. Éditeur: A. C. F., Montréal, 1940.

La fresque qu'il a peinte pour montrer dans quelles circonstances nous avons triomphé des difficultés qui, en quelque sorte, s'opposaient à notre essor, est l'une des plus belles, dans son ensemble, que nous puissions voir. Il n'est pas le seul, je le sais, depuis quelque vingt-cinq ans qui se soit efforcé de nous rendre justice, mais ses fonctions officielles lui ont permis, plus que bien d'autres, de venir en contact avec les divers groupes de notre population et de voir, du haut en bas de l'échelle, quel esprit règne chez nos compatriotes et par quelles fibres ils sont attachés, plus que tout autre peuple, au sol canadien et à tout ce qui en constitue les richesses naturelles.

Bien que dans plusieurs journaux et revues, le dernier ouvrage de M. Bovey ait fait l'objet de certaines appréciations, nous n'en connaissons aucune qui lui rende pleinement justice, si ce n'est celle du *Canada Français* du mois de décembre 1933 et encore cette étude ne faisait que signaler, à bien dire, son premier travail *Canadien*¹. *L'Enseignement Secondaire au Canada* d'avril 1941 signale *Les Canadiens français d'Aujourd'hui*, traduction de l'anglais par J.-J. Lefebvre, mais c'est une étude peu élaborée, couvrant à peine une page de la revue. L'auteur de cette critique admet que l'ouvrage de M. Bovey peut être lu par le Canadien français, qui y apprendra beaucoup de choses, trop vite oubliées ou qui n'ont jamais été connues. Et il ajoute: « Il apprendra surtout à ne pas sentir dans le voisin l'ennemi qu'il faut toujours détester par tradition et par patriotisme mal entendu. »

C'est déjà beaucoup et je connais plus d'un Manuel d'Histoire du Canada qui y gagnerait à être écrit dans le même esprit. Cette critique, je le répète, ne rend pas justice au travail de M. Bovey, parce qu'elle ne fait, à bien dire, que le signaler comme un bouquin bien ordinaire. *Culture*, revue trimestrielle, éditée par les RR. P.P. Franciscains de Québec, contient aussi, dans son numéro du mois de mars (1941), quelques notes d'appréciation sur le travail de M. Bovey. Citons le dernier paragraphe: « Bien qu'ayant pour but de nous faire connaître

1. Maurice Hébert.

aux Anglo-Canadiens, l'ouvrage de M. Bovey nous apprend à nous-mêmes de quelles richesses est notre héritage. Remercions M. Lefebvre, le délicat secrétaire de la Société Historique de Montréal, de nous avoir donné accès à ces pages fortifiantes. Il l'a fait dans une traduction qui, tout en respectant le mouvement de la phrase anglaise, se lit avec agrément, ce qui est un mérite plutôt rare. »¹

La *Revue Dominicaine* consacre un article des plus justes et très sympathique, tout en faisant certaines réserves, au livre de Bovey, dans son numéro de novembre 1940. Ce n'est pas que cette étude soit bien élaborée, mais on sent que celui qui l'a écrite s'est bien pénétré de son sujet et ne l'a pas traitée à vue de nez, comme plusieurs autres. Voici, entre autres, ce qu'elle contient : « Ce livre est peut-être ce qu'il y a de plus complet et de plus au point en fait de travaux parus jusqu'ici sur les Canadiens français contemporains... Cet ouvrage suppose un grand travail d'observation et de réflexion, non moins qu'une grande érudition... Tous les chapitres de ce livre sont palpitants d'intérêt et constituent une mine de renseignements des plus utiles pour quiconque n'est pas au courant des sujets qui y sont traités... Ce livre devra désormais être lu par quiconque voudra connaître à fond la vie, la mentalité et les institutions canadiennes-françaises. Ajoutons que ce serait une heureuse idée à réaliser, en même temps qu'une juste appréciation du travail de l'auteur et du traducteur, que de contribuer à la diffusion de ce livre en le donnant comme prix de concours et comme récompense aux élèves méritants de nos collèges, de nos pensionnats et de nos écoles. »²

L'Action Nationale y allait aussi, dans son numéro de septembre 1940, d'une toute petite page sur *Les Canadiens-Français d'Aujourd'hui*. Voici comment elle présente l'auteur : « M. Wilfrid Bovey occupe, dans notre monde intellectuel, une situation particulière à l'Université anglo-canadienne. Il tente de se rapprocher des Canadiens français. Il essaie de nous comprendre et de nous faire connaître à ses compatriotes. Effort louable dont nous

1. Le R. P. A. Godbout.

2. A.-M. Richer, o. p.

devons le féliciter, avant même de nous enquérir s'il a réussi à atteindre le but poursuivi.» Suivent quelques paragraphes où l'auteur de cette critique fait un reproche à M. Bovey d'avoir trop embrassé et mal étreint. Il va jusqu'à dire qu'« il y a, dans ce bouquin, un parti pris de flatterie qui donne à la longue sur les nerfs. »¹

Voilà ce que l'on gagne parfois à être trop poli! Il y en a pourtant assez d'autres qui ne perdent pas une occasion de nous lancer l'injure et de nous humilier à tout propos! Aussi, il faut voir avec quelle promptitude, quelle énergie et quelle abondance nous protestons, quand un journal ou une revue du pays ou des États-Unis nous attaque et veut nous faire passer pour ce que nous ne sommes pas. Pourquoi cet empressement à relever les attaques, d'une part, et ce manque de gratitude lorsque quelqu'un travaille pour nous et dit du bien de nous, d'autre part?

En général, il faut dire que nous sommes plutôt amorphes et que les travaux intellectuels n'ont pas pour habitude de secouer notre torpeur. Si l'on dit du bien de nous, tant mieux! Si l'on en dit du mal, nous faisons la moue².

Ne sommes-nous pas un peu et même beaucoup coupables de la même indifférence envers les deux volumes de M. Bovey? Je serais curieux de savoir combien de lettres de félicitations et de remerciements il a reçues de nos compatriotes; combien de sociétés patriotiques, ou de comités ou d'associations, que l'on désigne le plus souvent par quelques lettres de l'alphabet, A.B.C. ou X.Y.Z., ont passé une résolution pour lui exprimer leur satisfaction et lui offrir des congratulations. Les quelques maigres appréciations des journaux et des revues de langue française ne nous paraissent pas assez abondantes ni assez élaborées, en face de la tâche méritoire accomplie par M. Bovey.

Ce n'est pas que j'aie l'intention de réparer le mal ou plutôt de combler cette lacune, mais je veux au moins signaler à l'attention des lecteurs du *Canada Français* la personnalité de M. Wilfrid Bovey et puis faire un rappo-

1. M. Roger Duhamel.

2. Louis Francœur écrivait naguère: « Notre « élite » ne lit pas, elle ne cause pas, elle ne se renseigne pas, elle ne juge pas, elle trafne la vieille hargne du vaincu qui en veut à tout le monde et qui se croit lui-même sublime. » (*La Patrie* du 29 juin 1941, page 64).

chement entre ce que nous étions en 1841 et ce que nous sommes aujourd'hui, un siècle après, car, comme on le sait, l'Acte d'Union des deux Canadas, pour former la Province du Canada, était destiné, d'après le rapport de lord Durham, à nous faire disparaître à jamais comme entité distincte dans l'Amérique du Nord: *Errare humanum est.*

Nous laissons à d'autres le soin de reprendre le travail de M. Bovey, chapitre par chapitre, afin de lui rendre justice et de lui offrir l'hommage qui lui est dû, car nous le considérons comme l'un de nos bienfaiteurs, un de ceux qui ont le plus travaillé, en ces dernières années, à la pacification et à la bonne entente entre les deux groupes principaux de la mosaïque canadienne. Ce n'est pas avec des casseurs de vitres, des rêveurs nébuleux et encore moins avec des boutefeux empanachés, que nous atteindrons à l'union dans la diversité et à la bonne entente, mais par des rapports plus fréquents et plus cordiaux entre francophones et anglophones. Et la connaissance de la langue anglaise nous est nécessaire pour accomplir ce dessein. Mais passons!

* * *

M. Wilfrid Bovey est un Canadien pur sang; il est né à deux pas de l'Université McGill, à Montréal. A l'heure actuelle, il occupe trois postes de la plus haute importance: directeur des Relations Extérieures de l'Université McGill, président de la Canadian Association for Adult Education et président de la Commission d'Éducation de la Légion Canadienne, pour les membres de l'Armée Canadienne. Devenu membre du Conseil Législatif, il y fera excellente figure.

Son père fut comme lui professeur à l'Université McGill et doyen de la Faculté des Sciences. Par sa mère, il appartient à l'une des plus vieilles familles de Montréal, et des plus estimées: la famille écossaise Redpath. C'est son grand-père maternel qui entreprit et mena à bonne fin la reconstruction du canal Lachine, le plus ancien sur le St-Laurent, et qui érigea les deux tours de l'église de

Notre-Dame de Montréal, il y a déjà plus d'un siècle de cela (1824).

M. Bovey a étudié tour à tour à Montréal et à Cambridge, en Angleterre. C'est dans ce dernier pays qu'il fut admis au Barreau et où il exerça sa profession pendant quelques années avant de revenir au Canada. M. Bovey a été le récipiendaire d'un grand nombre de décorations dont il serait peut-être trop long de faire l'énumération complète. Mentionnons-en quelques-unes: officier de la Légion d'Honneur, membre de l'Ordre de l'Empire Britannique, décoré de la Médaille de la Reconnaissance Française, membre de la Société Royale du Canada, décoré de la Médaille Lorne Pierce, la plus haute distinction littéraire que décerne la Société Royale du Canada; docteur honoraire ès-lettres de l'Université Laval, de même que de l'Université de Montréal. Il fut tour à tour ou tout à la fois président de la Canada Handicrafts Guild et président de la Montreal Council of the Canadian Legion.

Outre *Canadien* et *The French Canadians To-Day*, il a encore écrit: *Life Insurance Laws*, de même qu'un grand nombre d'articles dans diverses revues. En 1930-31, il donnait devant les membres des Clubs Canadiens, de Halifax à Vancouver, une série de conférences sur *Les Canadiens-Français et la Province de Québec*. Plusieurs journaux du pays et de l'Angleterre, de France, de l'Afrique-Sud, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, etc., etc., ont donné des résumés substantiels de ses écrits.

Au cours de la Grande-Guerre No 1, il faisait partie de l'état-major des forces canadiennes en Europe. Pendant ce service, il s'est distingué en maintes occasions et son nom a été mentionné à plusieurs reprises dans les dépêches du Grand Quartier général français, qui lui a accordé, comme je l'ai dit il y a un instant, la Médaille de la Reconnaissance Française en 1918. Ajoutons avec M. Armand Viau, auteur de la préface de la version française de cet ouvrage, que « canadien de langue anglaise, M. Bovey s'est attaché à cette grande œuvre (la réhabilitation des Canadiens français dans l'esprit des Canadiens anglais) et pour ce, il a cru d'abord nécessaire d'apprendre la langue française. Cette langue, il la sait. Plus que cela, il la

parle élégamment et il donne en français des causeries et des conférences fort goûtées. » Nous nous faisons un plaisir de rappeler que nous avons nous-mêmes entendu M. Bovey donner une causerie fort littéraire et dans un excellent français, à l'Université Laval, il y a quelques années. A part un léger accent anglais, ce qui est bien naturel, M. Bovey parle la langue française avec facilité et correction.

A part le contact qu'il a, à tous les jours, avec la population de langue française de Montréal, M. Bovey, depuis un grand nombre d'années, passe ses vacances dans une campagne canadienne-française, où il n'a pas manqué d'établir de fréquents contacts avec les habitants du Bas du fleuve, à Petit Métis, que les Anglais ont nommé Metis Beach.

M. Bovey est non seulement un optimiste, doublé d'un diplomate, mais de plus son esprit le porte vers les hauteurs, laissant à d'autres le soin de décrire les ornières et les aspérités de la route. Je pourrais comparer sa façon de jeter un regard sur le Canada français, au paysage que l'on découvre lorsque, quittant la terre, on s'élève en avion à quelques mille pieds dans les airs. Le paysage que l'on voit au-dessous de soi y gagne en beauté, car rien de ce qui auparavant pouvait choquer l'œil n'est visible de là-haut. M. Bovey a jeté un coup d'œil d'ensemble sur notre passé et notre présent, sans s'arrêter plus qu'il ne faut aux misères incidentes qui sont le lot de tous les peuples, comme de tous les individus. C'est un homme doué d'une âme généreuse, sympathique, indulgente et dont l'esprit d'observation et le sens psychologique lui ont permis de ne choisir que les plus belles fleurs sur la route qu'il a poursuivie à travers les campagnes et les villages canadiens-français. En lisant son livre, je me suis rappelé ce remerciement spirituel de la marquise de Sévigné, dans un billet adressé à l'une de ses amies qui lui avait fait cadeau d'un panier de cerises: « En ne voulant cueillir que les meilleures pour les manger, disait-elle, je me suis rendue au fond du panier. » Je ne veux pas dire que tout est excellent dans le livre de M. Bovey, car il y a bien certains chapitres qui feraient mieux de ne pas y apparaître, tandis que d'autres auraient pu être fouillés davantage. Pour être bref, je n'en signa-

lerai que deux ou trois: « L'Heure de la Lutte », où il fait le récit des dernières batailles politiques provinciales; « Les Premiers Fruits de la Bataille », où il est encore question des escarmouches entre le parti Libéral et l'Union Nationale; puis « Les Lettres au Canada Français », chapitre qui contient sans doute une foule d'aperçus assez justes sur quelques-uns de nos écrivains, pendant que d'autres qui méritaient davantage sont laissés dans l'ombre, comme le dit assez justement l'un de ses critiques: « Dans ses regards sur nos lettres, il s'arrête à des codifications trop élémentaires et il laisse de côté des écrivains du plus grand mérite. »¹

Ce ne sont là, toutefois, que de légères taches dans le soleil, si l'on peut dire, de ses ouvrages. J'aurais aimé, cependant, à voir, à la place des trois chapitres que je viens de signaler, M. Bovey étudier, avec son esprit perspicace, quelle a été, par exemple, chez nous, l'influence du clergé dans notre enseignement populaire, dans nos institutions d'assistance et dans notre vie sociale. Il lui eut été sans doute facile de trouver sur ces sujets, comme sur bien d'autres, des renseignements abondants, propres à faire connaître à ses compatriotes jusqu'à quel point notre esprit a été façonné par le clergé, et de se rendre compte aussi de la somme de reconnaissance que nous lui devons, malgré que parfois on lui reproche d'avoir été un peu trop conservateur et attaché aux idées du passé, dans l'enseignement, en particulier.

Il aurait sans doute pu dissiper ce préjugé, répandu dans certaines provinces, que nous sommes *a priest ridden population*, au sens péjoratif de l'expression anglaise.

On se rappelle quelle a été, aux États-Unis, l'influence d'un seul livre, dont la diffusion a contribué plus que toute autre propagande à amener l'abolition de l'esclavage des nègres dans le Sud. C'est le roman à thèse de Mme Beecher Stowe, intitulé: " Uncle Tom's Cabin ".

Pendant longtemps, nous avons été considérés comme les Noirs du Canada. Un écrivain américain (E.-U.) a même prétendu que nous étions les Chinois de l'Est, en parlant de nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre.

1. M. l'abbé E. Bégin, dans *L'Enseignement Secondaire* d'avril 1941.

Il y a un peu de vrai dans ces accusations, car au lendemain de la cession nous avons dû souffrir toutes les injustices qu'un vainqueur arrogant et riche se plaisait à infliger à une phalange laissée ici non seulement sans abri¹, sans argent, mais sans chefs, après le départ des troupes françaises et l'exode des familles nobles. Pour nos ancêtres, la lutte a été rude, mais, grâce au clergé et à la paroisse où il a exercé son influence, ils ont réussi, en peu d'années, à obtenir la reconnaissance de certains droits que l'Acte d'Union nous refusait. Si nous n'avons pas encore atteint la grande fortune, nous avons tout lieu d'espérer qu'à chances égales, nous pourrions bientôt lutter avec avantage contre ceux qui avaient pris les devants sur nous.

Voilà quelques idées qui nous sont venues à l'esprit en lisant le livre de M. Bovey. Il nous force, en quelque sorte, à réfléchir et du coup nous rend plus fiers de nous-mêmes et plus confiants dans nos forces. Pour le mieux comprendre, il serait peut-être bon de reprendre le récit, en peu de mots, de notre situation en 1841 — il y a donc un siècle — et de faire le tableau, aussitôt après, des conditions dans lesquelles nous vivons à l'heure actuelle, en établissant les gains que nous avons faits au cours de ce siècle. C'est ce que nous allons nous efforcer d'exposer dans le prochain paragraphe.

* * *

Je lisais récemment dans le "Geographical Magazine" de Londres, Ang., publié sous la direction de la "Royal Geographical Society", une étude fort intéressante intitulée: "The British Commonwealth — Europe Overseas": « Le Canadien-Français, bien qu'en minorité est, en vérité, « essentiellement canadien, dit le magazine². « Il descend « du peuple qui, le premier, explora, colonisa et gouverna « le Canada; le premier qui remonta le cours des rivières, « traversa les Grands Lacs jusqu'à la vallée du Mississipi

1. Voir l'*Histoire du Canada* de Garneau, tome II, pages 232 et 233 5e édition, par son petit-fils Hector Garneau.

2. N'est-ce pas ce que déclarait naguère l'honorable M. Adélar Godbout, premier ministre de la province de Québec, dans un article adressé au *New York Times* dominical du 18 du mois de mai dernier, page 37, en disant: « Les Canadiens français sont les plus canadiens de tous les Canadiens » ?

« et pénétra dans les prairies de l'Ouest; le premier qui découvrit les Montagnes Rocheuses. Quand plus tard (en 1759), par la victoire du général Wolfe, grâce à la supériorité des forces navales britanniques, la colonie française de la Nouvelle-France passa à l'Angleterre, le Canadien français reçut la garantie qu'il conserverait sa langue¹ et sa religion. Plusieurs lois successives du Parlement britannique et du Parlement canadien ont confirmé et maintenu cette garantie dans la province française de Québec². Les lois civiles françaises, la langue française et l'Église catholique demeurèrent et aujourd'hui occupent encore une position spéciale. Au Parlement du Canada et dans les cours fédérales de justice les langues française et anglaise sont sur un pied d'égalité. »

M. Graham Spry, auteur de cette étude, est un Canadien avantagement connu et dont la largeur d'esprit est aussi bien caractéristique. Il fit jadis sa marque au pays alors qu'il était président de l'Association des Clubs Canadiens. Lui et M. Wilfrid Bovey se sont plu à observer, à étudier nos compatriotes et à travailler pour faire saisir la mentalité de ceux-ci aux Anglo-Canadiens. Mais passons, car l'histoire enregistrera leur geste généreux envers nous.

Pour l'instant, nous tenons à remonter un siècle en arrière, afin de faire voir le chemin parcouru par nos compatriotes depuis l'époque reculée de 1840.

Un livre répandu à profusion dans la Province, c'est celui qu'écrivait naguère l'honorable L.-O. David, sénateur: « Les Patriotes de 1837-38 ». Plusieurs autres écrivains ont repris le récit de cette période mouvementée de notre histoire et ne s'accordent pas toujours en tout point avec l'auteur des « Patriotes », mais nul n'a jamais contesté sa sincérité.

L'établissement d'un gouvernement représentatif, en 1791, pour chacune des provinces de Québec et d'Ontario, avait

1. Il y a ici une légère erreur, car dans la Capitulation de Québec, aussi bien que dans celle de Montréal, il n'est pas question de langue.

2. Encore ici, il y a une légère erreur, puisque dans l'Acte d'Union on supprimait l'usage de la langue française dans les documents publics. Toutefois, on devait rétablir cet usage quelques années plus tard, grâce à Lafontaine surtout (1848) et à lord Elgin, gouverneur général (1849).

ravivé l'espoir de nos compatriotes d'obtenir quelques adoucissements à leurs maux et l'illusion que bientôt les représentants du peuple en Chambre contrôleraient, en quelque sorte, l'administration publique en général, y compris la gestion des deniers et la nomination des fonctionnaires.

De toutes façons, à cette époque, nous étions sous le joug de l'oligarchie anglo-canadienne et écrasés, pour ainsi dire, sous la force brutale du conquérant. Tous les postes de commande dans l'administration étaient confiés aux Anglais. Nous n'avions pas d'écoles ou, plutôt, une tentative d'anglicisation et de protestantisation avait été faite par l'Institution Royale (1801), mais sans succès. Les terres de la Couronne étaient vendues par larges tranches à des favoris anglais, pendant que les premiers occupants du sol devaient se tasser, si l'on peut dire, dans les seigneuries concédées du temps du régime français. A l'époque de l'Union, l'émigration des nôtres aux États-Unis était déjà considérable, pendant que les Loyalistes américains de la Nouvelle-Angleterre avaient reçu le meilleur accueil dans le Québec, ainsi que dans l'Ontario et le Nouveau-Brunswick. Ici, nos compatriotes, ne pouvant trouver des terres pour leurs enfants, traversèrent les frontières par milliers, pendant des années, pour aller travailler dans les usines américaines. Cette émigration intense dura pendant environ soixante ans, de 1839 à 1890, et elle fut si considérable, soit près de cent mille, que l'on trouve aujourd'hui, au delà de la 45^e ligne, une population d'origine franco-canadienne de près de trois millions d'habitants.¹

La justice était administrée par des juges qui ne parlaient pas la langue française et c'est pourquoi les habitants des campagnes ne voulurent pas s'adresser aux cours de justice pour obtenir le respect de leurs droits; ils préféraient soumettre leurs griefs à leurs curés.

Voici comment l'auteur des « Patriotes de 1837-38 » résume cet état de choses lamentable, dans son *Avant-Propos*: « Il y avait en 1837 cinquante ans que les Canadiens français luttèrent pour les droits religieux, politiques et natio-

1. Affirmation faite par M. Adolphe Robert, dans le *Guide officiel des Franco-Américains* — 1940, dans l'*Avant-Propos*.

« naux qui leur avaient été garantis par les traités. Au len-
« demain même de la conquête, la lutte avait commencé,
« lutte de tous les jours et de tous les instants, contre des
« gouverneurs et des fonctionnaires arrogants qui avaient
« entrepris de faire de la province de Québec un pays anglais,
« une autre Irlande. »

L'auteur continue dans les termes suivants, qui consti-
tuent l'énumération des griefs dont on avait alors à se
plaindre: « La justice souillée par toutes les infamies;
« la malversation protégée par le pouvoir; la domination
« de la Chambre d'assemblée par un Conseil législatif com-
« posé d'hommes nommés par la Couronne, irresponsables
« au peuple et antipathiques à tout ce qui était français et
« catholique; les places, les honneurs et les gros traitements
« prodigués à une orgueilleuse faction, au détriment des
« droits de la majorité; la proclamation audacieuse des
« projets les plus effrontés d'anglicisation; l'infériorité de
« tout ce qui n'était pas anglais et protestant passée à l'état
« de principe; la violation constante de toutes les lois consti-
« tutionnelles et parlementaires; le contrôle sur les dépenses
« publiques refusé à la Chambre d'assemblée. »

En 1834, les plaintes de nos ancêtres furent portées jus-
qu'au pied du trône ou plutôt du Gouvernement métropo-
litain, dans une pétition appelée « Les Quatre-Vingt-Douze
Résolutions ». On fit la sourde oreille, bien que certains
ministres des Communes anglaises nous fussent sympa-
thiques. Devant ce déni de justice, nos ancêtres commen-
cèrent à murmurer et bientôt les esprits, échauffés par les
discours incendiaires de Papineau et autres, résolurent de
prendre les armes pour repousser les Habits-Rouges qui
voulaient étouffer leurs voix et disperser leurs assemblées.
Après quelques succès insignifiants, les Rebelles furent
écrasés et une répression cruelle suivit bientôt. Treize
montèrent sur l'échafaud, pendant qu'un grand nombre
étaient déportés en Australie. Cette échauffourée, car c'est
le seul nom qu'on puisse lui donner, puisque nos ancêtres
n'avaient pas d'armes pour attaquer ou se défendre, cette
échauffourée, dis-je, éveilla l'attention du Gouvernement
impérial qui délégua immédiatement lord Durham pour
venir enquêter sur la situation.

Lord Durham n'était pas le premier venu et l'enquête qu'il fit au pays, aidé de quelques satellites à sa dévotion, révéla un état de choses qu'il qualifia lui-même dans les termes les plus sévères. D'après lui, les patriotes de la province de Québec, de même que les insurgés du Haut-Canada, avaient eu raison de réclamer justice. Il fit, dans son rapport au gouvernement de Londres, des suggestions pour l'établissement d'un gouvernement responsable, mais il suggéra aussi des mesures propres à amener notre anglicisation et notre protestantisation, avec le temps. D'après Durham, il eut été facile de nous amadouer avec quelques bonnes paroles, des compliments et des flatteries. Cette politique devait faire de nous de bons petits moutons résignés à suivre volontiers la houlette de nos nouveaux bergers.

Et l'Acte d'Union suivit. C'est peut-être à cette époque que nos ancêtres virent les jours les plus sombres de leur histoire. Les moins énergiques pensèrent que c'en était fait de nous et que bientôt nous serions disparus dans le melting-pot anglais. « Qui veut la fin prend les moyens », dit un proverbe. C'est ainsi que dans les Parlements, les deux provinces étaient représentées par un nombre égal de députés, mais Ontario n'en avait pas un seul de langue française, tandis que ceux de langue anglaise de Québec étaient disposés à prêter main-forte à leurs compatriotes du Haut-Canada.

Dans le premier Cabinet sous l'Union, pas un seul Canadien français. De plus, la langue française est boycottée dans les documents publics. Encore ici, l'oligarchie continue avec ses méthodes et c'est le Conseil législatif qui administre à sa guise et manipule sans scrupule les deniers publics au profit du family compact. Les députés sont des machines à parler, à faire des lois, mais c'est toujours le Conseil qui fait le beau et le mauvais temps, pendant que les nôtres doivent se contenter de rester à l'écart.

En face de ce nouvel état de choses, qui est pire que l'ancien, plusieurs se découragent, quittent le sol et vont s'établir aux États-Unis.

Si, d'une part, des faibles ont craint, un jour, pour notre survivance, d'autre part le clergé et certains hommes poli-

tiques n'ont jamais douté un instant de la justesse de leurs droits et n'ont cessé de réclamer, de travailler et de batailler en pleine Chambre pour faire reconnaître ces droits et obtenir justice.

Ce n'est pas la place ici d'entrer dans les détails, mais il y a des noms trop grands pour qu'on les ignore. C'est ainsi que Lafontaine, plus tard sir Louis-Hippolyte, prononcera en français son premier discours en Chambre (1842). Norbert Morin l'appuiera dans une foule de circonstances et comme lui revendiquera nos droits. Ajoutons encore les noms de D.-B. Papineau, Denis-Benjamin Viger, Etienne Parent, Etienne-Pascal Taché; et parmi les Anglais qui nous furent sympathiques, mentionnons Robert Baldwin, John Neilson, Francis Hincks. Pour s'en rendre compte, il faut relire *Le Canada sous l'Union* de Louis-P. Turcotte, *La Province du Canada* de Ludovic Brunet et le *Cours d'Histoire du Canada* de sir Thomas Chapais.

On n'avait pas choisi d'une façon définitive, à cette époque, une ville, soit du Haut, soit du Bas-Canada pour être la capitale, c'est-à-dire le chef-lieu de l'administration canadienne. Le gouverneur désignait cette capitale à son gré. Le Parlement se transportait tour à tour dans l'une ou l'autre ville. C'est ainsi que l'on vit, dans le Haut-Canada, le Parlement siéger à Kingston et à Toronto et, dans le Bas-Canada, à Québec et à Montréal. Les députés, les fonctionnaires, la bibliothèque et tous les dossiers devaient être déménagés d'une province à l'autre, à des intervalles fort irréguliers.

En 1849, nos députés étaient réunis en session à Montréal. C'était au tour des Canadiens français de réclamer une indemnité pour les pertes subies au cours de l'insurrection de 1837-38. Les Ontariens, victimes de dommages causés au cours de cette guerre, avaient été largement indemnisés par le Gouvernement canadien.

Les Patriotes du Bas-Canada réclamaient la même mesure de justice. Après une bataille ferme au Parlement, cette mesure fut adoptée, malgré les représentations de l'extérieur et les menaces des Anglais de Montréal, qui ne voulaient pas entendre parler d'indemnités pour « les traîtres canadiens-français ». Lord Elgin, gouverneur général, très

sympathique aux Canadiens français, avait déjà manifesté sa largeur de vue en prononçant le discours du trône, en 1849, à Montréal, dans les deux langues, bien que la langue française ne fût pas encore reconnue comme officielle au pays. Il n'en fallait pas davantage pour soulever l'ire des Anglais de Montréal. Quand lord Elgin vint au Parlement pour signer le Bill d'Indemnité, une assemblée de protestation se tenait par un groupe de fanatiques, sur une place publique voisine (le Champ de Mars). Quelqu'un ayant lancé le cri: « Allons mettre le feu au Parlement! », la foule s'y dirigea immédiatement et dans un rien de temps la Chambre d'Assemblée flambait avec tout ce qu'elle contenait¹. Lord Elgin lui-même eut toutes les peines du monde à passer à travers les émeutiers qui lui lancèrent des œufs pourris et des pierres. C'est ce qui fit perdre à Montréal le siège du gouvernement fédéral. Quelques années après, soit en 1857, la reine Victoria choisissait elle-même Bytown comme future capitale. Elle lui donnait le nom d'Ottawa, qui n'est qu'une corruption du mot Outaouais, d'origine algonquine.

Voilà donc, résumée aussi brièvement que possible, la situation qui nous était faite il y a environ un siècle; le point d'où il nous faut partir pour établir le parallèle que nous voulons dresser entre cette époque et celle décrite par le lt.-colonel Bovey dans *Les Canadiens-Français d'aujourd'hui*. Le contraste est frappant, mais il est tout à notre avantage et nous sommes heureux de voir que certains Anglais de marque, ceux qui nous connaissent le mieux et dont l'esprit est le plus large, veulent bien, de temps à autre, élever la voix pour nous rendre justice.

(à suivre)

G.-E. MARQUIS.

1. Le parlement siégeait alors au marché Ste-Anne. Après l'incendie, il se réfugia au marché Bon-Secours.